

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

DU 27 JANVIER 2018



Présents : 139

Pouvoirs : 39

Le quorum est atteint : (63,12%)

Sont présents : **Mme Cataldi** et **M. Delrieu** pour l'UMSPC

1. RAPPORT MORAL

Notre association se porte bien, elle fête cette année ses 34 ans.

Le nombre d'adhérents est stable.

Pour la saison 2016-2017, nous étions **289** adhérents dont **21** nouveaux.

A la date d'aujourd'hui, nous sommes **282** adhérents dont **30** nouveaux et **37** qui n'ont pas renouvelé leur adhésion.

Une précision : ceux qui ne renouvelleraient pas leur licence sont priés d'en avvertir notre secrétaire Danielle afin de faciliter la tenue de son listing.

Randonnée

La randonnée du mardi voit sa moyenne augmenter à 30 personnes. Celle du mercredi reste stable avec 16 personnes.

La randonnée du jeudi matin, après une baisse ces 2 dernières années, remonte à une moyenne de 38 personnes.

Le dimanche reste la journée où la participation est la plus faible ; l'alternance des randonnées de 15 et 20 kilomètres a permis de garder une moyenne de 10 personnes.

Je profite de cette A.G. pour remercier tous les courageux qui, malgré le mauvais temps, l'heure matinale où les destinations parfois un peu lointaines, n'hésitent pas à se lever le matin.

Marche nordique

Le samedi matin, 16 personnes en moyenne sont présentes.

Cette année, Alain MARCELOT a terminé son stage d'encadrement ce qui nous permet de compter maintenant 5 animateurs de marche nordique.

Sorties

En avril, la sortie en car a permis à 39 personnes de visiter le Château de Breteuil et le Musée du train miniature Rambolitrain à Rambouillet.

En avril également, la rando des 3 Châteaux a permis à un certain nombre de nos randonneurs d'effectuer les 43 km du grand parcours ou les autres distances proposées.

En juin et grâce à quelques volontaires que je remercie, la randonnée pédestre et la marche nordique étaient présentes au Forum des Associations de Pontault. Cela nous a permis de fournir des renseignements, nouer des contacts et recruter de nouveaux adhérents.

Le repas de fin d'année au restaurant « **la Terrasse Fleurie** » à Sucy en Brie a réuni 72 personnes ; les prestations concernant la salle, le repas et l'animation étaient supérieures à l'année précédente. Nous avons donc décidé d'y retourner cette année en date du **25 novembre 2018**

Séjours

Nos séjours attirent toujours autant de monde et ils permettent de profiter d'une semaine complète de randonnées.

Un petit rappel s'impose : en 2017, nos destinations ont été :

- LA CLUSAZ en mars, organisée par J-Louis Gendron : 32 personnes
- ERQUY en mai, organisée par Pierre Ridey : 61 personnes
- TENCE en juin, organisée par Alain Bastide : 43 personnes
- LE LIORAN en septembre, organisée par Claude Rivet : 58 personnes
- ST OUEN-DU-TILLEUIL en octobre, une sortie de 3 jours organisée par Alain Bastide : 33 personnes

Vote : *Le rapport moral est adopté à l'unanimité.*

2. RAPPORT FINANCIER (Budget prévisionnel 2018)

Il apparaît un résultat positif de 1433 €. Le club a investi 512 € pour l'achat de gilets de sécurité et de protège sacs. La participation au repas de fin d'année, galettes et cidre s'élève à 1899 €.

Pour l'année 2018, hormis le renouvellement des cartes IGN, il n'y a pas d'autres dépenses envisagées

Vote : *Le rapport financier est adopté à l'unanimité*

3. COTISATION SAISON 2018/2019

Le prix de la licence fédérale augmente de 1 € chaque saison.

Il est passé à 25 € pour la saison 2017/2018 et passera à 26 euros pour la saison 2018/2019.

Votre cotisation, n'a pas bougé depuis septembre 2016.

Il est donc proposé un réajustement du tarif de la cotisation de 2 €, **soit 42 € pour le renouvellement de la cotisation à partir du 1^{er} septembre 2018**

Vote : *L'augmentation de la cotisation est adoptée à l'unanimité*

4. CALENDRIER 2018 ET PROJETS

Le programme des séjours ou sorties se compose ainsi :

- SAMOËNS (Haute-Savoie) du 17 au 24 **mars** 2018, organisé par Hervé MOUGENOT
- YEBLES (rando + déjeuner au restaurant du Domaine de la Pierre Blanche) en **avril** 2018, rando organisée par Christiane GUILLETAT
- NAJAC (Aveyron) du 12 au 19 **mai** 2018, organisé par Hervé MOUGENOT
- MEOLANS-REVEL (Alpes de haute Provence), vallée de l'Ubaye, parc du Mercantour du 23 au 30 **juin** 2018, organisé par J-Claude LE JAOUEN
- SOURNIA, pays Cathare (Pyrénées-Orientales) du 8 au 15 **septembre** 2018, organisé par Alain MARCELOT et Christian CAYREL
- CHEMILLY-EN-SEREIN (Yonne) du 2 au 4 **octobre**, organisé par Alain BASTIDE

Pour 2019, nous avons quelques infos sur nos futures destinations :

- Un séjour d'hiver, organisé par Hervé MOUGENOT, est prévu mais il reste à définir le lieu et la date
- En mai, un séjour dans les Gorges de la Jonte en Lozère près de Meyrueis, sera organisé par Mireille HUSSER ; la ville et la date restent à définir
- En juin, un séjour à LAGUIOLE sera organisé par Alain MARCELOT ; la date reste à définir
- En septembre, c'est en Normandie à ASNELLES-SUR-MER près d'Arromanches qu'Alain BASTIDE nous emmènera

5. INFORMATIONS

QS Sport et certificat médical

Vous avez sûrement remarqué une modification dans la fourniture des certificats médicaux avec la création du QS Sport et de son attestation. C'est pour cela que nous avons demandé à tous un certificat médical.

Je tiens donc à remercier les 261 adhérents qui ont fourni ce certificat médical, cela facilitera la gestion de l'alternance entre attestation et certificat. Une attestation-type et un QS Sport vous seront fournis au moment du renouvellement des licences.

Une modification importante est survenue : la fourniture annuelle d'un certificat médical pour les plus de 70 ans n'est plus obligatoire.

Site internet

Je vous rappelle qu'il existe un site Internet <https://www.randonnee.umspc.com> sur lequel vous trouverez toutes les informations et documents liés à la vie de notre association (renseignements divers, calendrier des randos, photos, bulletins d'inscription aux séjours, recettes pour les gourmands...)

Ce site est maintenant sécurisé.

Une nouvelle page a été créée où vous trouverez les actualités sur l'équipement du randonneur et des conseils pratiques.

Pour accéder à certaines rubriques du site, il faut disposer d'un identifiant et d'un mot de passe. Ils vous ont été communiqués par Christian CAYREL lors de votre première inscription à l'association.

Si vous avez **égaré votre identifiant**, envoyez un courriel à Christian qui vous le redonnera.

En ce qui concerne le **mot de passe**, vous pouvez le réinitialiser vous-même en utilisant « mot de passe oublié ? » sur la page d'accueil du site ou bien vous pouvez envoyer un courriel à christian.cayrel@orange.fr qui vous indiquera la marche à suivre.

Feuille-support de licence

Votre licence est insérée sur une feuille comportant un certain nombre de renseignements.

Il est très important de garder cette feuille car, au dos, il y a votre identifiant ainsi que votre mot de passe, obligatoires pour accéder à toute demande sur le site de la FFRP.

Information sur la pratique du ski de piste

Je me dois d'informer tout ceux qui pratiquent le ski alpin que la licence IRA que vous possédez au sein de l'association ne couvre pas les accidents liés à cette pratique.

Si vous désirez être assurés pour cette discipline hivernale, il vous faut prendre ou la licence IMPN au moment des renouvellements des adhésions (10 € de plus par an), ou la carte neige avec votre forfait ski, ou une assurance neige auprès de votre assureur.

Je vous rappelle que ces options ne sont pas obligatoires mais fortement conseillées.

6. QUESTIONS DIVERSES

Question

Pouvez-vous nous apporter des précisions sur le QS-Sport ?

Réponse

Maintenant, quelle que soit la discipline et l'âge du randonneur, le certificat médical n'est exigible que tous les trois ans.

Pour rassurer le licencié et aussi l'association, **un auto-questionnaire QS-Sport et une attestation** sont remis à chaque adhérent au moment du renouvellement des licences. Ce QS-Sport comporte un certain nombre de questions ; il reste personnel et ne doit pas être remis à l'association. Si le licencié a répondu « NON » à toutes les questions, il envoie simplement à la Secrétaire l'attestation datée et signée avec la demande de renouvellement. Si le licencié a répondu

« OUI » à l'une des questions du QS-Sport, il doit consulter son médecin et nous fournir un certificat médical.

Question

Quelles sont les règles pour les pourboires ?

Réponse

Nous avons un barème résultant du nombre de participants (séjour, repas de fin d'année ...) ; il est modulable en fonction de la qualité des prestations.

Question

Pourquoi de moins en moins de chambres individuelles dans les séjours ?

Réponse

Les chambres individuelles sont proposées par l'animateur en fonction du nombre de logements disponibles. Afin de permettre à un maximum d'adhérents de participer aux séjours, il est plus simple de mettre deux personnes par logement.

Parfois, c'est le village-vacances qui ne propose aucune chambre individuelle.

Question

Pourquoi, sur le programme des randonnées, le nombre d'heures de marche n'apparaît-il pas ?

Réponse

Nous allons étudier le problème et pourrons peut-être faire apparaître ce nombre d'heures pour certaines randonnées (Fontainebleau, rando en ligne...).

Clôture de l'assemblée générale à 15 h 40

Merci à tous